



Etaient présents : Mmes et MM. BAHIN Martial, BARTHELEMY Martial, CRUZ Sylvie, De CAENÉ, GEIST Gérard, GIROT Thomas, MAGUERESSE Nicole, PASCARD Evelyne, TEULADE Christiane, THOMINET Francis, WONGERMEZ Claudine.
Absents avec pouvoir : M. ERHARD François ayant donné pouvoir à M. Gérard GEIST
Absents excusés : M. SADAUNE Jean-Luc
Absent excusé : M. SADAUNE Jean-Luc
Absent : M. NOIRET Gérard, GNY Clémentine, GIROT Thomas, MAGUERESSE Nicole, PASCARD Evelyne, TEULADE Christiane, THOMINET Francis, WONGERMEZ Claudine..
Absents avec pouvoir : M. ERHARD François ayant donné pouvoir à M. Gérard GEIST
Absent excusé : M. SADAUNE Jean-Luc

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-AULDE DU 26 OCTOBRE 2012

PROCES VERBAL DE LA SEANCE

L'an deux mil douze, le 26 octobre, à 20h00, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard GEIST, maire.

Absent : M. NOIRET Gérard

Absent : M. NOIRET Gérard

Adoption à l'unanimité du compte rendu du conseil municipal du 17 septembre 2012.

1. Versement de l'indemnité annuelle au Trésorier payeur.

Le maire présente au conseil le résultat du marché d'appel d'offre auquel 4 entreprises ont été candidates (Wiame, Vallet Saunal, RMV et BBTP).

La commission d'appel d'offre qui s'est réunie le 8 novembre 2012 à retenue l'entreprise la mieux disantes, BBTP, pour un montant de 59 704.50 € H.T soit 71 406.58 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise à l'unanimité, monsieur le maire à engager le marché avec l'entreprise Bucelloni Bâtiment et Travaux Publics, ainsi qu'à régler toutes les dépenses inhérentes à ce marché

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le conseil est clos à 23h05.

Gérard GEIST
maire